

AML : Monitoring des transactions



Date: 2019-10-22

**Avenue Louise 91-93
1050 Bruxelles
Belgique**

Défis de mise en conformité et solutions

Bruxelles, le 22 Octobre 2019 – de 9h30 à 17h00

[Télécharger le programme](#)

[Acheter des billets](#)

Face à l'augmentation exponentielle de transactions complexes et aux exigences réglementaires de plus en plus strictes, il n'est plus possible d'assurer un monitoring des transactions efficace sur base d'anciens outils. Dans ce contexte, il est essentiel que les départements compliance maîtrisent les nouvelles typologies de transaction et utilisent les outils adéquats.

- Partager des expériences en matière de Risk Based Approach
- Recevoir un éclairage, bien utile sur un nouveau type de monitoring, celui des transactions liées aux cryptomonnaies
- Explorer des pistes pour la gestion de faux positifs et l'optimisation des alertes
- Découvrir l'intérêt de recourir au monitoring des parties tierces ainsi qu'à celui des risques non-financiers

Recyclage FSMA

Banque, assurance et services d'investissement : 5 points

Compliance : 5 points

Nederlandstalige conferentie op 5/12

[Info ontvangen](#)

Date :

22 octobre

Heure :

9 h 30 min - 17 h 00 min

Prix :

€550,00

Lieu

Bruxelles – Thon Bristol Stéphanie
Thon Bristol Stephanie, Avenue Louise 91-93
Bruxelles, 1050 Belgique

Orateurs

Geert Delrue
Stephane Leloup
Jean-François Heering
Arnaud Lecocq
Tames Rietdijk
Eric Malherbe
François Bayi
Hugo Toupin Trinckvel